



**UN GOUVERNEMENT
AU SERVICE
DE LA POPULATION**

**PAR RESPECT ENVERS
LE CONTRIBUABLE**

*Kim
Campbell*

OCTOBRE 1993

Lettre ouverte de la Première ministre Kim Campbell

Il est temps de remettre le gouvernement au service des Canadiennes et des Canadiens.

Certains diront que nous ne pouvons régler nos problèmes qu'en tournant le dos au monde dans lequel nous vivons. D'autres, que nous n'y parviendrons qu'en nous tournant le dos les uns aux autres. Que le gouvernement peut résoudre tous les problèmes ou qu'il est la cause de tous les maux. Que la population canadienne peut tout espérer de son gouvernement ou, au contraire, qu'elle n'a rien à attendre de ce côté-là.

Mais les choses ne sont jamais simples au Canada. Nos difficultés d'aujourd'hui et celles qui nous attendent demain sont extrêmement complexes. Elles ne sont ni causées ni résolues par tel ou tel gouvernement, tel ou tel secteur de l'économie, telle ou telle région, ni tel ou tel groupe d'intérêts. Nous devons trouver une nouvelle approche de la politique qui fasse autre chose que de dresser parti contre parti, région contre région, groupe contre groupe. Il faut que le gouvernement se mette au travail pour que plus de Canadiennes et de Canadiens puissent travailler à leur tour.

Je veux offrir un nouveau genre de leadership à notre pays, un leadership fondé sur un véritable respect des électeurs, de leurs problèmes, de leurs opinions et de leurs impôts.

Notre programme repose sur trois principes fondamentaux :

- 1. relancer l'emploi dans une économie forte et donner à la population les outils nécessaires pour y prendre part;**
- 2. maintenir notre qualité de vie et en préserver les avantages pour tous;**
- 3. remettre le gouvernement au service, non pas de quelques-uns, mais de tous.**



Ces trois principes découlent de la même considération primordiale, le respect des priorités des contribuables et de l'argent qu'ils mettent à la disposition du gouvernement. Nous ne pouvons pas rebâtir une économie forte si l'investissement est étouffé par les emprunts gouvernementaux. Nous ne pouvons pas préserver notre qualité de vie si le quart de chaque dollar que nous dépensons sert à payer de l'intérêt plutôt qu'à offrir des programmes. Nous ne pouvons pas demander au citoyen de respecter ses politiciens ou ses gouvernements si nous ne sommes pas disposés à respecter l'argent de ses impôts.

Mais pour bâtir, il faut s'appuyer sur des bases solides. C'est pourquoi nous tenons absolument à supprimer le déficit en l'espace de cinq ans. Il n'y aura pas de nouvelles taxes, ni d'augmentation des taxes existantes. Bien sûr, le gouvernement devra répondre à de nouvelles demandes, tout à fait légitimes d'ailleurs. Et nous n'hésiterons pas à agir dans l'intérêt national. Mais toute nouvelle dépense devra se faire avec des épargnes réalisées à même les budgets existants. Nous n'avons tout simplement pas les moyens de faire autrement. En tant que gouvernement, nous ne devons pas dépenser plus, nous devons dépenser mieux.

Nous croyons que la meilleure chose à faire pour créer des emplois à la grandeur du pays est de replacer l'économie sur des assises stables. Nous ne croyons pas aux solutions rapides, aux programmes de création d'emplois temporaires. Nous croyons aux mesures qui nous permettraient d'alléger le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises, de réduire la réglementation gouvernementale excessive, de susciter davantage de réussites commerciales, et de favoriser de nouveaux investissements dans la petite entreprise, la recherche et la technologie. Nous croyons qu'il faut donner aux Canadiennes et aux Canadiens la formation et les compétences dont ils ont besoin pour profiter des nouvelles possibilités qui s'offrent à eux. C'est ainsi, et seulement ainsi, que nous allons créer à la grandeur du pays beaucoup plus d'emplois, des emplois meilleurs et durables.

La politique, c'est une affaire sérieuse. Ce n'est pas un luxe que la plupart des Canadiens peuvent se permettre à intervalles de quelques années. C'est le seul instrument dont disposent des gens réunis par une communauté d'intérêts pour se retrouver, échanger leurs points

de vue et décider ensemble de l'orientation collective à prendre. Au Canada plus que partout ailleurs, il est urgent de mettre cet instrument au service de la population. Chez nous, il est plus difficile de trouver des terrains d'entente parce que nous n'avons pas, comme d'autres pays, un petit territoire densément peuplé, une seule langue ou une culture unique. C'est pourquoi la politique chez nous n'a souvent servi qu'à intensifier les différences, à promouvoir des intérêts régionaux ou étroitement partisans, à éloigner les gens les uns des autres. Mais au bout du compte, c'est l'ensemble de la population qui en paie le prix.

Notre système politique est donc le seul moyen de rencontre, le seul instrument de consensus que nous ayons pour prendre des décisions dans l'intérêt national, dans notre intérêt à tous. Il faut que nos dirigeants, nos institutions politiques et les gens qui y travaillent prennent les meilleures décisions possibles sur les questions qui préoccupent le plus la population : l'emploi, le déficit, la santé, l'éducation et la sécurité publique. Si la politique et le gouvernement fonctionnent bien, le Canada ira d'autant mieux.

Depuis que je suis devenue votre Première ministre, j'ai entrepris de réformer notre gouvernement. Le jour même où j'ai prêté serment, j'ai annoncé la plus ambitieuse restructuration de l'appareil fédéral de toute notre histoire. Nous avons réduit la taille du Cabinet et le nombre de ministères, pour les ramener à un niveau raisonnable, et nous avons regroupé les ministères à vocation semblable autour des préoccupations qui touchent le plus les citoyens : l'emploi, la santé, la sécurité publique et la prospérité.

Nous avons rendu le processus budgétaire plus transparent, de sorte que le pays tout entier pourra participer aux décisions extrêmement importantes que nous prendrons en matière de dépenses, d'impôts ou de compressions budgétaires.

Dorénavant, les députés seront plus libres de voter selon les désirs de leurs électeurs, et non ceux de leur parti, et les comités parlementaires auront plus de latitude afin de pouvoir préparer les meilleures lois possibles et de veiller à ce que les meilleures nominations possibles soient faites aux organismes publics. Nous avons renforcé les règles sur les conflits d'intérêts pour les ministres

et les secrétaires parlementaires. Et nous avons l'intention d'en faire autant pour tous les députés, de même que pour tous les lobbyistes.

Je sais que nos concitoyens veulent, et méritent, que l'argent de leurs impôts soit traité avec le plus grand respect. C'est une question de justice et de bon sens. Les gens n'ont jamais demandé à leurs gouvernements de créer d'énormes déficits aux effets destructeurs ou de mettre sur pied des programmes marqués par le gaspillage et l'inefficacité. Ils n'ont jamais permis non plus à leurs dirigeants politiques de s'accorder des privilèges et des passe-droits dont eux, les citoyens ordinaires, sont privés. Ils veulent simplement que leurs gouvernements dépensent leur argent avec sagesse. Ils veulent une gestion plus saine, une utilisation plus efficace des dollars de leurs impôts. Ils veulent que le gouvernement se remette à travailler pour eux.

En tant que gouvernants, nous ne pouvons pas continuer de demander à tout le monde de se serrer la ceinture si nous ne sommes pas disposés à le faire nous-mêmes d'abord. C'est pourquoi nous avons décidé de modifier les règles portant sur les pensions des députés, afin qu'ils n'y aient plus droit avant l'âge de 55 ans et qu'ils ne puissent plus toucher en même temps leur pension de la Chambre des communes et un autre revenu de source fédérale.

C'est pourquoi aussi nous avons déjà engagé avec chacune des provinces un processus bilatéral visant à supprimer le chevauchement et le dédoublement des programmes et des services. Les changements que nous apportons pour réduire la réglementation inutile et pour simplifier l'administration de la TPS et d'autres programmes nous permettront de combattre le gaspillage et l'inefficacité, de dépenser plus judicieusement et d'offrir un meilleur service à toute la population. Toutes ces initiatives découlent de notre engagement fondamental, celui de mettre un frein aux dépenses et aux augmentations de taxes, et de supprimer le déficit fédéral en l'espace de cinq ans.

Le déficit maintient les taxes élevées. Il nous empêche de mettre sur pied de nouveaux programmes pour répondre à de nouveaux besoins. Il hypothèque notre avenir. Mais ce n'est pas seulement un déficit fédéral de 32 milliards \$ qui limite notre liberté d'action. C'est un déficit national combiné de 60 milliards \$. C'est pourquoi nous avons proposé d'établir avec les provinces un plan de gestion de la

dette nationale, qui fixerait des niveaux d'emprunt à l'échelle nationale, d'imposition et de dépenses. C'est pourquoi aussi nous tenons à ce que le gouvernement fédéral élimine son propre déficit en cinq ans.

Nous devons faire disparaître le déficit afin de retrouver notre liberté de choix pour l'avenir. En même temps, nous devons créer les conditions nécessaires à la prospérité économique, et aider les gens à garder leur emploi s'ils en ont un et à en trouver un s'ils n'en ont pas.

Il faut pour cela engager les Canadiennes et les Canadiens dans un vaste effort coopératif de création d'emplois, et susciter une nouvelle solidarité nationale autour d'une meilleure éducation, d'une formation qui prépare au perfectionnement continu, d'une expansion du commerce vers de nouveaux marchés créateurs d'emplois, d'une prospérité plus grande pour les petites entreprises et d'un effort accru en sciences et en technologie. Nous avons établi une stratégie économique nationale qui obéit à des principes d'ouverture, de coopération, d'équité et d'efficacité, de sorte que les travailleurs puissent avoir—et que les entreprises puissent leur offrir—des emplois bien rémunérés, un niveau de vie croissant et une plus grande capacité d'investir dans leur avenir.

Si nous devons nous doter d'une économie nationale forte et viable, c'est pour préserver la qualité de vie à laquelle nous tenons tant et dont nous tirons une fierté bien légitime : un solide filet de sécurité sociale, des soins de santé accessibles, un bon système de sécurité publique et une justice égale pour tous.

Il faut commencer par voir les choses en face. Le peuple canadien est plein de bon sens. Il mérite qu'on lui donne l'heure juste. Il a le droit d'être partie prenante dans un système qui est à l'écoute de ses préoccupations, qui protège ses intérêts et qui respecte ses droits et ses obligations.

Le gouvernement fédéral dépense actuellement plus de 100 milliards \$ pour des programmes sociaux qui n'ont pas évolué en même temps que la société et l'économie. Nous ne répondons toujours pas aux besoins de dizaines de milliers de nos concitoyens. Nous devons donc réformer notre système de sécurité du revenu pour qu'il soit véritablement au service de la population. Nous avons

besoin de programmes qui reflètent les réalités et les aspirations des Canadiens et des Canadiennes, et qui y répondent vraiment. Nous allons donc réformer ces programmes afin qu'ils contribuent à ouvrir des horizons, à bâtir une société dans laquelle tous peuvent mener une vie active, prospère et enrichissante.

De concert avec les provinces, les entreprises et les travailleurs, nous devons intégrer les nombreux programmes dont nous disposons pour répondre au besoin et au désir qu'ont les citoyens d'apporter leur pleine contribution à la société. De même, nous devons nous assurer de dépenser le plus utilement possible les quelque 67 milliards \$ que nous consacrons à la santé dans ce pays. En tant que gouvernement, nous sommes déterminés à :

- protéger l'accès universel aux services de santé;
- assurer le maintien de soins de qualité.

Si nous voulons que tous les Canadiens et Canadiennes aient accès à des soins de santé de qualité, nous devons réformer le système actuel pour l'appuyer sur de solides bases financières, et déterminer avec les provinces quel est le rôle qui convient le mieux au gouvernement fédéral pour assurer le respect des principes établis dans la *Loi canadienne sur la santé*.

Enfin, nous devons nous occuper des préoccupations fondamentales de la population en matière de justice. D'une part, en voyant ce qui se passe dans la rue, à l'école, dans la société en général, les citoyens trouvent que leur sécurité devient bien précaire. Les gens sont bouleversés par la violence qu'ils voient dans leur entourage et à la télévision, et se demandent si le système ne protège pas mieux les droits des accusés que ceux des victimes. Ils désirent simplement être mieux protégés par la justice. D'autre part, ils doivent pouvoir sentir que leur système de justice comprend leur réalité, qu'il s'agisse de femmes, d'autochtones ou de membres de minorités ethniques, culturelles ou raciales. Autrement dit, ils veulent une justice à leur image.

La véritable sécurité se bâtit dans des foyers accueillants et de bonnes écoles, dans le partage des valeurs, dans des communautés où les gens se tendent la main. J'ai proposé un certain nombre d'initiatives pour que nous puissions continuer de profiter de ces avantages dans

nos collectivités. Je me suis engagée à ce que mon gouvernement assure cette qualité de vie dans notre pays.

J'invite les Canadiennes et les Canadiens à passer en revue ce que j'ai dit et ce que j'ai fait depuis que je suis Première ministre. Je ne m'attends pas à ce que tout le monde soit d'accord avec moi jusqu'au moindre détail. Mais si nous commençons à parler de nos problèmes de manière franche et honnête, si nous savons être attentifs à nos opinions et à nos préoccupations respectives, si nous pouvons éviter la partisanerie mesquine et nous ouvrir au sens commun et au consensus, alors nous pourrons ensemble mettre à nouveau le gouvernement au service de la population.



Un effort collectif de création d'emplois

Le manque d'emplois et le déficit national sont les deux grands enjeux économiques de l'heure. À notre avis, si nous pouvons nous entendre pour axer nos efforts là-dessus, nous pourrons relancer notre économie et améliorer les perspectives d'avenir de toute notre population, et ainsi nous maintenir parmi les pays du monde où la qualité de vie est la meilleure.

Les forces économiques mondiales et les progrès technologiques ont modifié la nature du travail dans notre pays, et ce n'est pas fini. Quand les enfants du baby-boom étaient petits, les gens pouvaient s'attendre à trouver et à conserver un emploi bien rémunéré sans avoir à suivre une formation très poussée. Mais les temps ont changé. De nos jours, il faut être prêt à se perfectionner constamment pour garder son emploi et à acquérir sans cesse de nouvelles compétences pour profiter des nouvelles ouvertures. Les garanties de travail que nous avions auparavant n'existent tout simplement plus.

Notre stratégie de relance est axée sur la nécessité de miser sur les principes fondamentaux d'une saine gestion économique. Nous devons éliminer notre déficit national et commencer à rembourser notre dette. Nous devons créer beaucoup plus d'emplois, et des emplois meilleurs. Et nous devons veiller à ce que tous aient la chance de participer à la mise en place d'une économie forte et de bénéficier de ses retombées concrètes : des taxes moins élevées, la dignité et le respect que procure un emploi, et la liberté de façonner à notre guise notre avenir et celui de nos enfants.

Nous avons beaucoup de respect pour les capacités et le jugement des Canadiennes et des Canadiens. C'est pourquoi nous voulons que les gouvernements leur exposent ouvertement les choix économiques possibles et les facteurs à prendre en considération pour faire ces choix. Tout le monde sait que les déficits posent un problème sérieux à tous les paliers de gouvernement et que ceux-ci doivent absolument travailler ensemble pour réduire leurs taxes et leurs dépenses; c'est la seule solution. Nous pourrons plus facilement

fournir à nos citoyens les outils dont ils ont besoin pour trouver des emplois, ou pour en créer, si nous collaborons plutôt que de nous faire concurrence.

OPENING BUDGET PROCESS TO CONSULTATION
WITH PRODUCERS
AND THE PEOPLE

Un gouvernement Kim Campbell :

- ouvrira le processus budgétaire de façon que les gouvernements fédéral et provinciaux puissent se rencontrer pour partager avec la population les données économiques dont ils disposent, que la population ait vraiment son mot à dire dans les décisions relatives aux dépenses, aux compressions budgétaires et aux impôts, et que les divers paliers de gouvernement travaillent ensemble pour le bien de tous plutôt que de poursuivre des objectifs contradictoires en matière économique.

Dans le nouveau contexte économique, beaucoup de nos travailleurs risquent de changer d'emploi et même de carrière jusqu'à cinq ou six fois avant de prendre leur retraite. Nous avons le devoir de leur donner les outils nécessaires pour les aider à réussir. Nous devons axer nos programmes d'aide sur un recyclage actif plutôt que de nous contenter de traiter les chômeurs comme s'ils allaient toujours pouvoir se trouver des emplois malgré leurs compétences dépassées. Aider les gens par des programmes passifs, c'est-à-dire les payer pour attendre des ouvertures qui n'ont guère de chances de se produire, c'est un terrible gaspillage de leur potentiel et de l'argent de leurs impôts. Nous devons repenser nos programmes d'aide en fonction des besoins et de la situation de chaque Canadienne, de chaque Canadien, plutôt que de les forcer, eux, à s'adapter à un système inefficace.

À l'heure actuelle, il existe des milliers d'emplois vacants au Canada parce que nous manquons de travailleurs possédant les compétences voulues pour les occuper. C'est à nous qu'il incombe, au gouvernement fédéral, de travailler avec les provinces, les entreprises et les syndicats pour tailler nos programmes sur mesure pour les gens — afin de leur donner la chance d'acquérir de nouvelles compétences et de participer à la nouvelle vie économique.

Les emplois qui se créent aujourd'hui ne viennent plus des grandes entreprises des secteurs traditionnels voués à l'exploitation des ressources naturelles. En effet, les entreprises qui réussissent dans

ces secteurs sont celles qui ont adopté les nouvelles technologies, et qui ont par conséquent besoin de travailleurs moins nombreux et ayant des compétences différentes. Les nouveaux emplois se créent plutôt dans les secteurs non traditionnels — l'industrie du savoir et le secteur technologique — et dans les entreprises qui excellent sur les marchés extérieurs.

Nous devons avoir pour priorité absolue, dans nos efforts de relance de l'emploi, d'aider les secteurs qui créent des emplois en allégeant pour eux le fardeau des interventions gouvernementales, en suscitant des ententes de collaboration entre le secteur privé et le gouvernement, et en mettant en oeuvre des politiques favorisant l'investissement dans les secteurs en pleine expansion.

Dans la nouvelle économie, la création d'emplois passera par la prospérité de la petite entreprise, par l'excellence sur le plan commercial, par la promotion des sciences et de la technologie, par la formation d'une main-d'oeuvre flexible et hautement qualifiée, qui attirera les investisseurs au pays, et par la réduction du déficit, qui permettra d'abaisser les impôts et de ne pas hausser les taux d'intérêt.

Mettre en valeur nos ressources humaines

Au Canada comme dans d'autres pays, les gens sont aujourd'hui aux prises avec des situations et des notions qu'ils arrivent difficilement à rattacher à leur vie de tous les jours. Mais l'«ajustement structurel» et la «compétitivité mondiale» ont effectivement une signification très réelle dans le quotidien de tous et chacun :

- ils signifient que les jeunes qui quittent l'école sans compétences particulières ne peuvent se trouver d'emploi dans des industries qui exigent ces compétences;
- ils signifient que les mères célibataires qui veulent apprendre n'en ont ni le temps ni les moyens parce qu'elles doivent travailler;
- ils signifient que les travailleurs d'âge moyen dans les industries en déclin n'ont probablement ni les compétences ni la formation requises par les industries nouvelles.

Ces réalités sont dures à supporter. Elles font mal, détruisent l'espoir et minent les familles. Les gouvernements ne peuvent rester inactifs; nous devons nous attaquer de front à ces problèmes.

Il faut d'abord commencer par se rendre compte à quel point la réalité canadienne a changé. D'autres pays sont capables de produire des ressources naturelles de façon aussi économique que nous, et même plus. La tendance est aux industries à valeur ajoutée — une valeur produite par des travailleurs qualifiés. La tendance est à l'offre de services et à la diffusion de connaissances plutôt qu'à la production de biens.

Nous rejetons les propositions qui visent à créer des emplois à court terme, exigeant peu de compétences. En plus de coûter une fortune aux contribuables, elles rendent un mauvais service à ceux-là mêmes qui ont le plus besoin de solutions réelles et permanentes. Au bout du compte, nous aurons gaspillé notre temps et notre argent, sans parler du leur, alors que nous aurions pu nous en servir pour les doter des outils nécessaires afin de trouver et de garder de bons emplois.

Le rôle du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation ne consiste pas à chercher à faire de son côté ce que les provinces font déjà, mais plutôt à les aider à mieux faire ce qu'elles font. Non pas en agissant seul, mais en collaboration avec les syndicats, les parents, les enseignants et le milieu des affaires.

L'éducation permanente n'est pas un slogan; c'est une porte ouverte sur des horizons nouveaux. Décrocher de l'école aujourd'hui, c'est décrocher de l'avenir. Nous devons faire plus pour aider nos jeunes à s'épanouir pleinement tant à l'école qu'au travail ou dans leur propre entreprise. Et nous devons aussi inculquer aux gens de tout âge la nécessité d'apprendre et de se perfectionner durant toute leur vie.

Le processus débute bien avant que les enfants ne commencent à fréquenter l'école. Nous devons reconnaître le rôle que jouent la santé physique et mentale et l'hygiène familiale dans la création d'un milieu où les enfants ont, dès le départ, les meilleures chances possibles de réussir. Dans cette optique, le programme gouvernemental Grandir ensemble comporte un Programme d'action communautaire grâce auquel des groupes locaux peuvent venir en aide aux enfants à risque.

- Nous signerons des ententes avec les provinces qui n'ont pas encore adhéré au Programme d'action communautaire afin que les enfants à risque de tout le pays puissent y avoir accès sans plus tarder.

Les fondements de l'éducation se transforment. Aujourd'hui, en plus d'apprendre aux enfants à lire, à écrire et à compter, il faut les initier à l'informatique.

Un gouvernement Kim Campbell : *COMPUTERS FOR SCHOOLS PROGRAM*

- mettra en place le programme L'informatique à l'école, par lequel tous les ministères remettront aux écoles du matériel et des logiciels informatiques qu'ils doivent remplacer;
- fera passer de 12 à 300 le nombre de participants au projet du Réseau électronique scolaire, qui vise à relier les écoles par l'informatique dans le cadre de projets d'apprentissage en sciences, en technologie et en mathématiques; à terme, toutes les écoles du Canada seront reliées électroniquement.

Certaines écoles ont un meilleur taux de réussite que d'autres. Nous devons trouver la recette de leur succès pour ensuite l'appliquer à l'ensemble de nos écoles.

- Nous avons mis en route un projet d'Écoles modèles qui analysera le fonctionnement de 20 écoles qui connaissent du succès. Les résultats de ce projet devraient nous permettre d'améliorer la performance globale de nos écoles.

Certaines politiques gouvernementales ont pour effet de restreindre les possibilités d'éducation plutôt que de les accroître. Par exemple, il est possible d'améliorer le régime actuel des crédits d'impôt pour études, qui ne reflète pas le coût réel de l'éducation, qui défavorise les étudiants à temps partiel et qui ne tient pas compte des parents célibataires ayant besoin de services de garde d'enfant pour pouvoir aller à l'école.

Nous allons mettre en oeuvre un programme d'incitation à l'étude qui modifiera le crédit d'impôt pour études de façon à :

- accroître le crédit versé aux étudiants à temps plein;
- accorder un nouveau crédit aux étudiants à temps partiel;

- accorder pour la première fois aux étudiants à temps partiel des déductions pour leurs frais de garde;
- permettre aux parents célibataires qui sont aux études de demander une déduction pour frais de garde d'enfants en tenant compte de l'ensemble de leurs revenus, y compris les prestations d'assurance-chômage et les pensions alimentaires, et non seulement des revenus tirés d'un emploi. Il s'agit là d'un changement fondamental puisque bon nombre de parents célibataires, en particulier des femmes, n'ont pas droit à la déduction existante parce que leur revenu n'est pas assez élevé, soit qu'elles occupent un emploi à temps partiel ou mal rémunéré, soit qu'elles bénéficient de prestations d'aide sociale.

Ces changements reflètent notre conviction que le gouvernement devrait fournir les outils nécessaires à ceux et à celles qui désirent acquérir de nouvelles compétences ou parfaire celles qu'ils possèdent déjà.

Une réforme du Programme canadien de prêts aux étudiants s'impose également. Certains étudiants qui n'ont pas vraiment besoin de prêts en obtiennent alors que d'autres, qui en ont besoin, en sont privés ou reçoivent des montants insuffisants. L'aide offerte aux étudiants à temps partiel est loin d'être suffisante, malgré que les études à temps partiel soient de plus en plus répandues, et nécessaires. À cela s'ajoute le grave problème de la sous-représentation chronique des femmes dans les programmes canadiens de doctorat, notamment en sciences, en mathématiques et en génie.

Nous comptons apporter les améliorations suivantes au Programme :

- relever le plafond des prêts de 3 500 \$ à 5 100 \$ par année scolaire dans le cas des étudiants à temps plein et de 2 500 \$ à 4 000 \$ au total dans le cas des étudiants à temps partiel;
- fournir des subventions différées aux étudiants les plus démunis;
- majorer l'exemption d'intérêts accordée aux emprunteurs à faible revenu;
- poursuivre plus vigoureusement ceux qui ne remboursent pas;
- accorder des subventions spéciales aux étudiants handicapés, à certains étudiants à risque et aux femmes inscrites au doctorat.

Les jeunes diplômés ont souvent l'énergie et la créativité voulues pour se lancer en affaires, mais ils n'ont ni les capacités de gestion ni l'accès aux fonds de démarrage nécessaires pour faire décoller leur entreprise.

Un gouvernement Kim Campbell :

- instaurera le programme Jeunesse en affaires pour fournir à ces jeunes des services de formation et des conseils suivis en gestion, et pour leur donner accès à des prêts de démarrage dont la valeur sera en moyenne de 10 000 \$ chacun.

Nous croyons qu'il ne faudrait pas un très gros investissement pour permettre de lancer plus de 200 nouvelles entreprises, et de réaliser ainsi les rêves et le potentiel de nombreux jeunes gens dynamiques de tout le pays.

Nous estimons que le gouvernement a le devoir d'aider les gens qui sont prêts à prendre des risques. La formation et le recyclage coûtent parfois cher aux particuliers, même si le perfectionnement continu est maintenant une réalité pour bien des gens, surtout dans une économie en pleine évolution.

Tout le monde sait que les gouvernements ont toujours eu beaucoup de mal à former les gens pour répondre aux exigences réelles du marché du travail. Le secteur privé, le milieu des affaires et les syndicats sont aux premières lignes et savent ce qu'il faut faire pour que les Canadiennes et les Canadiens puissent se tailler une place sur le marché du travail d'aujourd'hui.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont un rôle important à jouer, de concert avec le secteur privé et les syndicats, pour veiller à ce que le pays soit doté d'une main-d'oeuvre qualifiée, et bien formée, pour occuper les emplois de demain dans les industries à valeur ajoutée.

Notre objectif en matière de formation, c'est de nous assurer que nos travailleurs possèdent les compétences voulues pour contribuer pleinement à la nouvelle économie mondiale, en pleine croissance et en pleine évolution. Nous ne leur rendrions pas service en les encourageant à acquérir des compétences qui ne sont plus en demande.

Les besoins et les situations varient beaucoup d'une région du pays à l'autre. Les programmes des gouvernements fédéral et provinciaux, des établissements d'enseignement, des entreprises, des syndicats et des organismes de services sociaux doivent donc être fonction des réalités de chaque région; c'est une simple question de bon sens. Nous devons coordonner nos programmes, par exemple l'assurance-chômage, l'aide sociale, la formation, le recyclage et le placement, tout en gardant à l'esprit les besoins de chacun.

Nous avons l'intention de conclure avec chacune des provinces des ententes axées sur leurs besoins propres.

Ces ententes nous aideront à améliorer les services offerts à la population canadienne en supprimant les doublages et le gaspillage, et en assurant une administration plus efficace. En outre, nous ferons davantage appel au secteur privé pour la conception de cours de formation et d'autres programmes liés à l'emploi.

Nous avons déjà signé des accords de principe en vue de la conclusion d'ententes bilatérales avec le Nouveau-Brunswick et le Québec, et nous avons invité les autres provinces à faire de même.

Plus tôt cette année, nous avons mis des crédits supplémentaires de 250 millions \$ à la disposition des entreprises et des syndicats, dans le cadre de l'initiative des Partenariats sectoriels, pour les aider à investir dans la formation des membres de leurs propres industries. Par l'entremise de ces partenariats — qui connaissent un vif succès — les gouvernements, les milieux d'affaires et les syndicats peuvent élaborer ensemble des stratégies de gestion des ressources humaines dans différents secteurs économiques, et aider les travailleurs de ces secteurs à prévoir l'évolution des conditions du marché et à s'adapter en conséquence.

Un gouvernement Kim Campbell :

- élargira la portée de l'initiative des Partenariats sectoriels de manière à englober au moins 33 conseils sectoriels, en plus des 22 actuels, et à permettre l'élaboration de normes nationales de compétence dans différentes professions.

Dans cette nouvelle économie, des gens qui ont travaillé toute leur vie dans une industrie, et parfois même pour une seule compagnie,

peuvent se retrouver dans une situation où leurs compétences, qui étaient en demande au cours des 20 ou 30 dernières années, ne le sont soudain plus ou ne le seront plus à brève échéance. Ces gens expérimentés et consciencieux ont été écartés par des circonstances qu'ils n'ont pas créées et des forces du marché qui sont là pour rester. C'est en pensant à eux que nous avons conçu l'Initiative spéciale pour travailleurs déplacés.

En offrant une aide très ciblée, ce programme vise à répondre aux besoins particuliers de personnes qui ont toujours été employées, et qui n'ont pas eu l'occasion ou l'obligation d'acquérir d'autres compétences. Ces travailleurs doivent maintenant mettre à jour leurs compétences, en acquérir de nouvelles compte tenu du marché du travail actuel, s'initier aux techniques de recherche d'emploi et trouver de nouvelles façons de mettre leurs compétences à contribution.

Nous sommes déterminés à faire davantage pour les travailleurs déplacés.

Un gouvernement Kim Campbell :

- maintiendra l'Initiative spéciale pour travailleurs déplacés, qui offre une aide spécialisée à quelque 50 000 personnes chaque année.

Investir dans la petite entreprise

Le secteur de la petite entreprise est un acteur clé dans la création d'emplois.

- **On lui doit actuellement 85 % des nouveaux emplois créés.**
- **Il existe en ce moment au Canada plus de 850 000 entreprises comptant moins de 50 employés.**

Notre prospérité future dépend de notre capacité d'aider ces petites entreprises à prendre de l'expansion et à réussir.

Dans une large mesure, pour aider les petites entreprises au Canada, il faut enlever les barrières qui entravent leur activité—et qui ont

souvent été mises en place par les gouvernements. Nous avons proposé diverses mesures dans cette optique :

- nous avons réformé l'administration de la TPS de sorte que les petites entreprises puissent produire une seule déclaration, une fois par année, afin de réduire le fardeau que leur imposent les formalités de paperasserie;
- nous continuerons d'alléger la réglementation gouvernementale en modifiant ou en supprimant au moins 50 % des règlements en vigueur.

Trop souvent, le gouvernement a conçu ses programmes d'aide à la petite entreprise de telle façon qu'il est compliqué pour les entrepreneurs d'en profiter. Les gens deviennent frustrés quand ils sont renvoyés d'un numéro de téléphone à un autre, parfois sans jamais obtenir l'information dont ils ont besoin. Il faut que cela cesse. C'est un gaspillage d'avoir des programmes auxquels tous n'ont pas accès.

- Nous mettons en place partout au pays des Centres de services aux entreprises qui fourniront aux petites et moyennes entreprises un guichet unique pour les services gouvernementaux.

L'un des plus grands obstacles à la croissance des petites entreprises, c'est la difficulté d'obtenir du financement pour survivre et prendre de l'expansion à des stades critiques de leur développement.

Un gouvernement Kim Campbell :

- viendra en aide aux petites entreprises dans leurs collectivités mêmes, grâce au Programme de capital-risque local, qui encouragera les investissements privés dans des entreprises de petite taille, mais en expansion, particulièrement dans les secteurs fondés sur les connaissances.

Ce qui distingue ce programme, c'est qu'il reconnaît que les collectivités ont des besoins différents et qu'elles doivent aborder la question de l'investissement selon une approche qui leur est propre. Les investisseurs locaux participeront aux coûts liés à l'identification et à la formulation des propositions d'investissement, ainsi qu'à l'aide continue accordée en matière de gestion aux petites entreprises

dans lesquelles sont investis des fonds. Ce programme témoigne également que la concertation avec les entrepreneurs canadiens peut contribuer à la croissance de notre économie et à la relance de l'emploi. Par un effet d'entraînement, les 32 millions de dollars consacrés à ce programme, et fournis par les contribuables, auront des retombées de 200 millions en termes d'investissements et de croissance économique.

Plus tôt cette année, nous avons modifié la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* afin de leur faciliter l'accès au financement par emprunt. Ces changements ont entraîné une augmentation spectaculaire des prêts à la petite entreprise, dont la valeur a plus que triplé depuis l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions. Le montant des prêts consentis par les banques a déjà dépassé cette année le montant total de ceux de l'an dernier.

Il faut encourager les Canadiennes et les Canadiens à investir en plus grand nombre dans la petite entreprise. Nous avons demandé au ministère des Finances de régler les détails d'un crédit d'impôt pour les investisseurs qui contribueront à un pool de capitaux investis par la suite dans la petite entreprise par des gens d'affaires d'expérience.

Enfin, le secteur de l'habitation est un important employeur pour la petite entreprise. Afin d'encourager la construction domiciliaire et l'accession à la propriété :

- nous prolongerons de cinq ans le programme d'Assurance-prêt pour accédants à la propriété, qui a permis à des dizaines de milliers de personnes d'acheter leur première maison avec un paiement comptant de seulement 5 % du coût global.

Exceller dans l'exportation

Exceller dans l'exportation, c'est créer des emplois pour les citoyens. Notre population est tout simplement trop petite pour que nous puissions asseoir une économie moderne et prospère sur notre seul commerce intérieur.

- **À l'heure actuelle, un emploi sur six au pays dépend du commerce extérieur.**

- **Pour chaque milliard de dollars ajouté à la valeur de nos échanges, on crée 15 000 nouveaux emplois ici.**
- **Le tiers de notre économie est tributaire du commerce.**

Nous croyons que notre population a ce qu'il faut pour être concurrentielle, et pour bien tirer son épingle du jeu. Nos vues en ce qui concerne les accords commerciaux sont claires et simples. Ces accords sont dictés par la nécessité de protéger nos emplois et d'en créer d'autres pour nos travailleurs.

Nous rejetons l'idée de déchirer les accords commerciaux que nous avons signés. 4/07

L'Accord de libre-échange force les Américains à suivre les mêmes règles de commerce que nous. Il était et reste un accord nécessaire. Il a aussi été opportun dans certains secteurs clés. Et nous sommes sortis gagnants de la majorité des différends commerciaux qui ont été jugés aux termes de l'Accord.

Nous nous tournons maintenant vers l'ALENA, qui ouvre au Canada le marché mexicain de 85 millions de personnes. Cela se traduit par des emplois ici. L'ALENA nous donne l'occasion de soumissionner pour des marchés publics de plusieurs milliards de dollars. Cela se traduit aussi par des emplois au Canada. L'ALENA libéralise le commerce des services. Cela se traduit encore par des emplois au Canada.

L'ALENA donne aussi aux Canadiennes et aux Canadiens l'occasion de s'intéresser, au-delà du Mexique, à l'Amérique latine et aux Antilles.

Nous leur fournissons les outils pour réussir commercialement :

- une Commission d'experts sur l'Amérique latine et les Antilles, qui fera rapport au gouvernement dans les six mois sur les moyens de créer des emplois canadiens en exploitant les débouchés qui s'offrent dans notre hémisphère.
- un programme national de stages en administration des affaires, que nous mettrons en place par l'entremise de la Fondation canadienne pour les Amériques, et grâce auquel des étudiants

canadiens pourront, sur place, nouer des contacts et en apprendre davantage sur les occasions de commerce dans cette partie du globe; nous donnerons aussi des possibilités d'apprentissage des langues aux diplômés canadiens en commerce et en sciences économiques internationales;

- le Centre canadien des affaires à Mexico, qui fournira des services aux entreprises canadiennes faisant des affaires au Mexique et qui accueillera des foires et des colloques commerciaux;
- le programme Nouveaux exportateurs au Mexique (NewMex), qui mettra chaque année, au cours des quatre prochaines années, jusqu'à 20 missions commerciales à la disposition des exportateurs canadiens.

Nous devons intensifier notre commerce avec les pays du Pacifique. L'Asie est la région du monde qui connaît la croissance économique la plus rapide, et les entreprises canadiennes peuvent créer des emplois ici en vendant leurs produits et leurs services là-bas. Dans le cadre de notre stratégie visant à accroître nos échanges dans le bassin du Pacifique, nous entendons changer les règles commerciales, et ouvrir davantage cette région aux produits et aux services canadiens.

Un gouvernement Kim Campbell :

- proposera la création d'une Communauté économique Asie-Pacifique;
- proposera une nouvelle ronde de négociations commerciales afin d'ouvrir davantage les pays du Pacifique aux échanges par des investissements, des normes communes et un mécanisme de règlement des différends commerciaux.

La conclusion des pourparlers actuels sur l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) contribuera à améliorer la position concurrentielle des entreprises canadiennes de fabrication et de services sur les marchés mondiaux. Nous avons négocié ferme pour promouvoir et protéger les intérêts de nos agriculteurs au cours des pourparlers du GATT.

Un gouvernement Kim Campbell :

- insistera pour que la ronde actuelle des négociations du GATT soit menée à terme. 108

Tout en cherchant à intensifier nos échanges avec l'étranger, nous devons aussi assurer le succès de nos échanges commerciaux internes. Il est tout simplement ridicule qu'il existe moins d'obstacles commerciaux entre les différents pays du monde qu'entre les provinces canadiennes.

Un gouvernement Kim Campbell :

- est déterminé à supprimer les obstacles au commerce interprovincial d'ici le mois de mars 1995.

Promouvoir les sciences et la technologie

L'économie de demain sera bâtie grâce aux idées que nous élaborons aujourd'hui. Cela vaut pour tous les secteurs et non pas seulement pour ceux que nous associons habituellement à la haute technologie. Le secteur forestier, l'agriculture et le secteur manufacturier mettent tous à contribution de nouveaux outils à base de connaissances. Si nous n'excelsions pas dans le domaine des idées, et dans la commercialisation de ces idées, nous ne pourrions tout simplement pas bâtir une économie prospère.

- **Le gouvernement fédéral consacre environ 6 milliards \$ par année aux sciences et à la technologie.**

Il est la principale source de financement de la recherche-développement au Canada. L'effort du secteur privé est loin d'être suffisant, malgré des incitatifs fiscaux parmi les plus généreux au monde.

- **Seulement quatre sociétés canadiennes sur 100 font de la recherche.**
- **Les 10 plus grandes sociétés comptent pour 40 % de toute la recherche industrielle effectuée au Canada.**

Un gouvernement Kim Campbell :

- misera sur le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), qui facilite la tâche des entreprises canadiennes qui veulent vendre leurs idées sur le marché en les aidant à mettre au point, à acquérir et à adapter de nouvelles technologies, et travaillera à mettre sur pied un système national intégré de diffusion de la technologie;
- organisera un Sommet des sciences et de la technologie afin de déterminer quelles mesures pratiques s'imposent pour amener un revirement de la piètre performance des sociétés canadiennes en recherche-développement;
- restructurera le processus décisionnel afin que les fonds fédéraux de recherche soient utilisés à bon escient plutôt que de continuer à financer des programmes qui ne correspondent plus aux priorités, et élaborera une nouvelle stratégie fédérale des sciences et de la technologie;
- rétablira le financement du Programme des réseaux de centres d'excellence dont l'objectif est de fournir, plus rapidement, de meilleures technologies à l'industrie; les chercheurs, les experts scientifiques et l'industrie ont présenté des arguments convaincants en faveur du maintien de ce financement; nous les avons écoutés, et le programme mérite notre soutien.

Il sera possible de rétablir une forte croissance économique au pays quand nous aurons reconnu que nous sommes et devons être des partenaires, et que nous devons nous attacher à bien faire les choses importantes en mettant l'accent sur la création de beaucoup plus d'emplois, des emplois meilleurs et durables pour nos citoyens.

Tous ces engagements traduisent ma conviction que les gouvernements ont la responsabilité de travailler de concert avec les particuliers, l'entreprise, les syndicats et les provinces afin de donner à nos travailleurs les outils nécessaires pour réussir dans la nouvelle économie. Et ils visent à mettre les impôts des Canadiens au service de la population canadienne.

Une qualité de vie à préserver

Protéger notre filet de sécurité sociale

Les gouvernements affectent des sommes énormes aux programmes sociaux, des sommes qui leur viennent des Canadiennes et des Canadiens; le gouvernement fédéral consacre à lui seul plus de 40 milliards \$ par année aux paiements de transfert aux particuliers. Mais le monde s'est transformé profondément depuis la création de ces programmes. Les besoins des gens ont changé du tout au tout. Et nos programmes n'ont tout simplement pas suivi l'évolution de la société et de l'économie. Trop souvent, ils ne sont pas aussi efficaces et efficients qu'ils pourraient l'être :

- ils entretiennent la dépendance;
- ils ne permettent pas de faire de la prévention;
- ils servent davantage à distribuer des chèques qu'à aider les gens à trouver des emplois;
- ils sont incohérents et sèment la confusion parmi les gens qu'ils sont censés aider.

Nous croyons que les gens veulent des programmes sociaux qui leur ouvrent des horizons, et non qui entretiennent la dépendance. Nous avons créé le ministère des Ressources humaines et du Travail afin de regrouper pour la première fois tous les programmes qui se rattachent au soutien du revenu, à la formation et à l'éducation. Notre conception de la réforme des programmes de sécurité du revenu est simple et pratique.

Nos programmes sociaux doivent contribuer à ouvrir des horizons, à bâtir une société dans laquelle tous peuvent mener une vie active, prospère et enrichissante.

Nous voulons que nos programmes sociaux soient véritablement au service de la population. Nous voulons les réformer, avec la collaboration des provinces, des organisations non gouvernementales et des particuliers, afin de les adapter aux réalités des années 90.

Un gouvernement Kim Campbell :

- engagera des consultations en vue d'une réforme de nos programmes de sécurité du revenu avec tous les gouvernements, les organismes non gouvernementaux et la population en général, en se fondant sur les huit principes suivants :

1. Prévention

Nous devons investir dans l'éducation et la formation et favoriser des milieux de vie et de travail qui soient sains et valorisants. Il faut prévenir les problèmes à la source.

2. Programmes d'aide active

Le système doit soutenir et récompenser l'initiative et le développement personnel. Il faut éliminer les obstacles à l'autonomie. L'objectif est de remettre les gens au travail.

3. Soutien du revenu à long terme

Les personnes âgées ou atteintes d'incapacités graves doivent pouvoir compter sur un soutien du revenu à long terme. Nous devons aider ceux qui sont incapables de s'aider eux-mêmes.

4. Égalité des chances

Nous devons donner aux gens les compétences, la confiance et l'appui nécessaires pour réussir, ce qui signifie, entre autres, briser les barrières imposées par les structures, les institutions et les attitudes.

5. Responsabilité mutuelle

Le gouvernement et les particuliers doivent collaborer. Les gens ont l'obligation de profiter des possibilités offertes, et les gouvernements, celle de veiller à ce qu'elles soient adéquatement accessibles.

6. Adaptabilité aux besoins

Les programmes doivent être assez souples pour répondre aux besoins différents des individus, des familles et des collectivités.

7. Cohérence et efficience

Les politiques et les programmes doivent se conjuguer pour aider les gens à atteindre l'indépendance, et non les écraser de formalités bureaucratiques et de tracasseries administratives. Nous pouvons et nous devons améliorer les services à la population. 303

8. Résultats concrets

Nous devons évaluer les programmes actuels. Il est temps d'essayer des formules nouvelles et originales qui permettent aux gens d'être des membres actifs de la société.

Mettre les soins de santé à la portée de tous

Les Canadiennes et les Canadiens se rendent bien compte que les coûts de nos services de santé n'ont pas cessé de grimper et craignent que cette réalité ne menace la qualité et l'accessibilité exceptionnelles de ces services.

Nous croyons que notre régime de santé fait partie intégrante de notre vie collective, de notre culture, de notre identité.

Mais il est clair que nous devons le modifier, d'abord pour en préserver l'intégrité, mais aussi pour veiller à ce que les efforts déployés pour garder la population en bonne santé ne visent pas seulement à guérir les maladies et les blessures, mais à les prévenir.

La tâche la plus immédiate qui nous attend dans ce domaine, ce n'est pas de recueillir simplement plus d'argent pour couvrir toutes ces hausses de coûts. Nous devons d'abord essayer de mieux administrer les ressources que nous avons déjà investies dans le régime. Nous ne pouvons pas par exemple demander aux gens de payer plus cher pour leur régime de santé tant que nous ne pourrions pas leur garantir que toutes les mesures possibles ont été prises pour veiller à ce que l'argent de leurs taxes soit dépensé à bon escient.

Le cadre général du régime canadien de santé est bon, à notre avis. La *Loi canadienne sur la santé* garantit que les principes qui ont présidé à la création de ce régime continueront à guider nos efforts pour en augmenter l'efficacité.

Un gouvernement Kim Campbell maintiendra les principes directeurs grâce auxquels notre régime de santé fait l'envie du monde entier, soit son caractère :

- universel; 504
- accessible; 503
- complet; 503
- transférable;
- public. 504

Le gouvernement fédéral consacre actuellement plus de 6 milliards \$ par année aux soins de santé. Et puisque l'administration du régime incombe aux provinces, ce sont elles qui doivent fournir les services et en assumer les coûts. Nous devons être ouverts à toute proposition de réforme fondée sur ces principes directeurs. Un gouvernement Kim Campbell n'acceptera pas que la *Loi canadienne sur la santé* soit modifiée de manière à permettre l'application d'un ticket modérateur pour les services jugés nécessaires d'un point de vue médical. Nous ne tenons pas à voir apparaître un régime à deux niveaux—un pour les riches et un pour les pauvres.

Un gouvernement Kim Campbell :

- s'engage à rencontrer les premiers ministres pour discuter des diverses possibilités de réforme du régime de santé; comme ce sont les provinces qui sont responsables de son application, la réforme ne se fera pas sans leur coopération.

Mettre la justice au service des gens

Quand ils voient ce qui se passe dans la rue, à l'école, dans la société en général, les gens trouvent que leur sécurité devient bien précaire. Ils sont témoins d'une violence qui les bouleverse et n'acceptent pas d'avoir peur rien qu'à marcher dans la nuit. Ils se demandent si le système ne protège pas mieux les droits des accusés que ceux des victimes. Ils veulent simplement que le système de justice les protège mieux.

Nous devons regarder les choses en face :

- Est-ce par hasard que 65 % des détenus, dans nos prisons, sont analphabètes?
- N'y a-t-il aucun rapport entre les crimes violents et le fait que leurs auteurs ont souvent été eux-mêmes victimes d'actes de violence dans leur enfance?

Il faut s'attaquer aux causes de la criminalité si nous voulons rendre nos rues et nos communautés plus sûres. La véritable sécurité se bâtit dans de bons foyers et de bonnes écoles, dans le partage des valeurs, dans des communautés où les gens se tendent la main et se soucient les uns des autres. La solution, ce n'est pas simplement de multiplier les prisons et d'augmenter le nombre de policiers. Si c'était le cas, les États-Unis d'Amérique seraient le pays le plus sûr au monde. La solution se trouve dans les communautés canadiennes, dans l'effort communautaire. C'est pourquoi le gouvernement a parrainé au printemps dernier un Colloque national sur la sécurité communautaire et la prévention du crime. Un comité consultatif recommandera en octobre de cette année une stratégie nationale sur ces questions, et nous entendons bien y donner suite.

La *Loi sur les jeunes contrevenants* est devenue une source d'inquiétude pour la population. Un gouvernement Kim Campbell la modifiera immédiatement de manière à :

- étendre à d'autres infractions graves comportant des blessures corporelles les peines que peuvent imposer les tribunaux de la jeunesse en cas de meurtre;
- tenir compte des déclarations des victimes;
- resserrer la surveillance une fois les jeunes contrevenants libérés;
- conserver plus longtemps les dossiers relatifs aux infractions causant des blessures corporelles graves et permettre un plus grand partage de l'information, par exemple avec les autorités policières et scolaires, lorsqu'il y a risque de blessures personnelles;

- autoriser l'évaluation rapide des contrevenants chroniques et violents afin de recommander la peine la plus efficace.

Ces changements nous permettront de nous attaquer aux lacunes les plus flagrantes de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, mais le temps est venu d'aller plus loin et de lancer un débat sur des questions qui ont des répercussions très importantes pour les gouvernements provinciaux, puisqu'ils sont responsables de l'administration de la justice et des systèmes de protection de l'enfance. Nous devons discuter à l'échelle nationale des trois grandes questions suivantes :

- l'âge minimal prévu par la Loi;
- l'âge maximal prévu par la Loi;
- la publication du nom des jeunes contrevenants.

La violence faite aux femmes sera aussi un dossier prioritaire pour un gouvernement Kim Campbell. Nous examinons actuellement les quelque 500 recommandations du Comité canadien sur la violence faite aux femmes.

Un gouvernement Kim Campbell :

- souscrit au principe de la tolérance zéro à l'égard de la violence contre les femmes, et traduira ce principe dans la pratique. Il s'assurera que les lois, les programmes et les politiques qu'il adopte accroissent la sécurité des femmes.

Il semble parfois que nous sommes entourés de violence; nous en sommes particulièrement témoins à la télévision. La répétition de la violence, sa glorification, sa présentation comme un moyen acceptable de régler efficacement les problèmes, tout cela va à l'encontre des valeurs saines que les parents veulent inculquer à leurs enfants. Notre stratégie en cinq points contre la violence à la télévision fait appel à :

- des initiatives de sensibilisation du public;
- un code d'éthique ferme pour les radiodiffuseurs;
- un engagement des annonceurs à ne pas faire passer d'annonces dans des émissions à contenu violent;

- des efforts internationaux; 107
- une reconnaissance de ceux et celles qui cherchent à faire de la 706
télévision un média moins violent ou qui produisent des émissions
de qualité pour les enfants.

Les Canadiennes et les Canadiens ne pourront avoir vraiment
confiance en leur système de justice que s'ils y voient un reflet de la 605
société. Ils doivent pouvoir sentir qu'il correspond à leur réalité. 503

Nous ne pouvons demander à des gens—qu'ils soient de couleur ou 705
autochtones, qu'il s'agisse de femmes ou de personnes
handicapées—de s'identifier à un système où la plupart des visages 607
qu'ils voient sont ceux de Blancs, d'hommes ou de personnes
appartenant aux classes privilégiées. La marque de tout bon système
de justice, c'est qu'il reflète et comprend ces différentes réalités— 607.7
que ce soit celles des femmes ou des autres groupes de notre société
qui se trouvent dans une situation particulière. Nous sommes résolus
à assurer une représentation égale des femmes dans les écoles de 706
droit, dans la pratique du droit et dans la magistrature.

Un gouvernement Kim Campbell :

- continuera de nommer aux postes de juges des femmes et des 503
hommes qui apporteront à leurs fonctions non seulement une
grande compétence professionnelle, mais aussi une vaste 303
expérience et des perspectives différentes.

La Charte canadienne des droits et libertés a transformé profondément 203
notre système de justice, mais elle demeure imprécise sur certains points. 204
Pourtant, il est de la plus haute importance que le gouvernement et les 204
citoyens sachent exactement quels sont leurs droits.

Un gouvernement Kim Campbell :

- établira un nouveau programme de financement de causes types se 203
rapportant à la Charte. Le Programme d'enrichissement du droit de la
Charte, administré par un organisme sans but lucratif indépendant du 203
gouvernement, servira à préciser certains droits énoncés par la Charte,
tels que la liberté de conscience et de religion. 503

Nous estimons avoir fait de réels progrès sur de nombreux points qui
préoccupent la population, mais nous pouvons—et nous devons— 303
faire mieux.

Dans le domaine de la justice, comme dans bien d'autres, il faut 605
revenir aux nécessités fondamentales. La nécessité de mieux
protéger la société. La nécessité de veiller à ce que tous les citoyens
se reconnaissent dans leur système de justice. 605

Mettre le gouvernement au service de la population

Nous voulons remettre le gouvernement au service de la population. Gouverner, c'est travailler de concert avec les citoyens pour assurer leur bien-être et leur réussite économique. Les Canadiennes et les Canadiens en ont assez du cynisme et des querelles politiques. Ils veulent croire que le gouvernement est capable de défendre leurs intérêts et qu'il le fait, qu'il respecte leurs problèmes, leurs opinions et l'argent de leurs impôts.

Une nouvelle façon de faire de la politique

On sait que pour la plupart des gens, Ottawa est un endroit où les politiciens vont pour pratiquer des jeux de pouvoir ou pour se remplir les poches. Un repaire de lobbyistes qui travaillent dans les coulisses pour influencer les dirigeants du pays. Un lieu où les bureaucrates se réunissent, noircissent du papier et se livrent à des luttes de pouvoir, parlant une langue incompréhensible pour toute personne sensée et cherchant des solutions à des problèmes inexistantes, tout en ignorant les vraies solutions aux vrais problèmes. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'un gouvernement qui soit au service des citoyens.

Un gouvernement Kim Campbell :

- rendra plus transparent et changera le processus des nominations, afin que les gens soient informés des postes disponibles et soient choisis pour leur expérience et leur compétence, et non pour leur allégeance politique;
- donnera aux comités parlementaires le droit d'approuver les nominations à tous les principaux organismes publics;
- donnera plus de pouvoirs aux simples députés en élargissant le mandat des comités parlementaires pour l'étude des projets de loi, et en permettant davantage de votes libres et des mini-débats sur des questions qui préoccupent particulièrement la population;

- renforcera la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes* pour exiger que ces derniers fournissent des renseignements plus détaillés sur leurs activités, et veillera à la faire appliquer plus rigoureusement;
- resserrera les règles régissant les conflits d'intérêts chez les ministres et les secrétaires parlementaires et déposera à ce sujet un projet de loi visant tous les autres parlementaires;
- proposera un plan pour éliminer le cumul de pensions et de traitements chez les députés à la retraite et les empêcher de toucher leur pension avant l'âge de 55 ans;
- réformera le système des privilèges et des passe-droits, afin qu'aucun politicien ne bénéficie d'un seul avantage indirect qui ne soit pas essentiel à l'exercice de ses fonctions ou comparable aux avantages offerts dans le secteur privé.

Amélioration de la gestion et de l'efficacité

Les Canadiennes et les Canadiens n'ont jamais demandé à leurs gouvernements de mettre sur pied des programmes qui se contredisent, des activités qui se chevauchent, des inefficacités qui semblent se multiplier de jour en jour, et des programmes qui font double emploi. Ils n'ont pas invité leurs dirigeants à s'accorder des privilèges et des avantages dont eux, simples citoyens, sont privés. Ils veulent simplement que leurs gouvernements dépensent leur argent judicieusement. Ils veulent que l'argent de leurs taxes soit mieux géré avec la plus grande efficacité possible. Ils veulent que le gouvernement soit de nouveau à leur service.

Nous connaissons l'esprit d'équité des citoyens, et je suis convaincue qu'ils s'attendent à ce que nous appliquions cette même équité à nos efforts de redressement économique. Ils paient assez de taxes pour pouvoir exiger que leurs gouvernements les perçoivent et les gèrent avec prudence. Nous savons qu'ils nous donnent assez d'argent pour nous acquitter efficacement de nos responsabilités gouvernementales. Et nous pensons pouvoir faire mieux.

Depuis trop longtemps, les gouvernements fonctionnent comme s'ils avaient accès à des réserves inépuisables d'argent, pourtant durement gagné par les contribuables. Nous nous sommes engagés à ne pas

imposer de nouvelles taxes et à ne pas augmenter celles qui existent déjà. Il n'est tout simplement pas juste de demander à la population de payer encore plus de taxes alors que nous pourrions mieux gérer celles que nous recevons déjà.

Nous ne croyons pas que les gens veulent voir leurs gouvernements dépenser plus. Ils veulent les voir dépenser mieux. Ce qu'ils veulent, c'est une gestion plus saine, une plus grande efficacité, une meilleure utilisation de leurs dollars.

Cette saine gestion, cette plus grande efficacité doivent commencer en haut de la pyramide.

Nous devons donner l'exemple dans la lutte contre le déficit en nous attaquant au gaspillage et à l'inefficacité. C'est pourquoi le premier geste du gouvernement Kim Campbell a été de réduire le nombre des ministères fédéraux et le nombre des ministres. La restructuration gouvernementale permettra d'économiser et rendra l'appareil fédéral moins lourd, plus accessible et plus efficace.

Le jour même où notre gouvernement a été assermenté, nous avons entrepris la plus ambitieuse restructuration de l'appareil gouvernemental canadien de toute notre histoire :

- le nombre de ministères est passé de 32 à 23;
- le nombre de ministres est passé de 35 à 25.

Mais il reste encore beaucoup à faire.

- Nous avons créé un comité dont les membres mettront à profit leur expérience du secteur privé — dans les domaines de la restructuration, de l'amélioration des services, de l'application de la technologie et de l'augmentation du rendement — pour aider l'administration gouvernementale à donner de meilleurs résultats.

Partout au pays, des Canadiennes et des Canadiens s'efforcent d'accroître le rendement de leurs compagnies et d'équilibrer leur budget familial. Ils ont le droit d'exiger que leurs gouvernements en fassent au moins autant dans les services qu'ils fournissent aux contribuables.

Souvent, les gens doivent attendre trop longtemps lorsqu'ils demandent de l'aide à leur gouvernement. Par exemple, un bénéficiaire du Régime de pensions du Canada qui demande une pension d'invalidité doit franchir 21 étapes qui exigent 50 jours. Nous sommes en train de changer le système pour réduire le processus à deux étapes et un seul jour.

La réglementation fédérale, qui coûte des milliards de dollars par année, est souvent désuète ou tout simplement stupide.

- Notre programme de réforme continue de la réglementation va changer ou éliminer au moins la moitié de tous les règlements fédéraux.

Il y a tout simplement trop de gaspillage et d'inefficacité dans l'appareil gouvernemental fédéral. Nous avons réalisé des progrès dans la lutte contre ce gaspillage des fonds publics. Nous avons déjà annoncé les mesures suivantes :

- le programme «Faire ou faire faire», dont le but sera de déterminer quels services opérationnels fédéraux peuvent être privatisés;
- des normes communes de comptabilité de gestion à la grandeur du gouvernement, pour remplacer 38 systèmes différents de rapports de gestion, ce qui nous permettra de déceler encore plus d'exemples de gaspillage et d'inefficacité;
- l'adoption d'un Système d'appel d'offres ouvert pour tous les contrats de travaux publics, qui éliminera les listes restreintes de fournisseurs et nous fera économiser des centaines de millions de dollars;
- un Système central de gestion et de vérification des déménagements, qui permettra de réaliser dans ce domaine des économies pouvant atteindre 10 millions \$.

Le déficit et la dette

Pour bien diriger un pays, il faut avoir le courage de ses convictions, expliquer avec franchise ce qu'il y a à faire, être honnête avec les citoyens et respecter leurs priorités. Pour bien diriger, pour bien

gouverner, il faut respecter la population, ses problèmes, ses opinions et l'argent de ses impôts.

Notre déficit et notre endettement sont inséparables des milliers de décisions économiques que prennent chaque jour les investisseurs canadiens et étrangers. Quand ces derniers évaluent la possibilité de placer leur argent au Canada, ils ne voient pas seulement un déficit fédéral de 32 milliards \$; ils voient un déficit national combiné de 60 milliards \$. Ce déficit maintient les taxes élevées, qui à leur tour chassent l'investissement, générateur d'emplois. Il limite nos possibilités de créer de nouveaux programmes qui puissent répondre à nos besoins. Il risque de compromettre nos perspectives de croissance, d'hypothéquer notre avenir, d'enfermer nos enfants dans une prison de dettes. Si nous éliminons le déficit, nous pourrons enfin commencer à réduire les taxes. Nous serons à nouveau libres de faire nos propres choix, d'investir dans de nouveaux programmes.

Les années qui viennent seront marquées par de nouveaux défis. Les gouvernements doivent être prêts à se lancer dans l'action pour les relever. Mais nous ne pouvons pas nous permettre d'augmenter le déficit pour nous payer de nouveaux programmes. Nous ne pouvons pas non plus le refiler aux gouvernements provinciaux, parce que ce sont les mêmes contribuables qui les financent.

Pour éliminer le déficit, nous serons contraints à des choix difficiles, que nous ne devons pas faire dans l'isolement, derrière des portes closes. Nous devons nous laisser guider par l'esprit d'ouverture et la volonté de concertation. Il est temps de chercher des solutions marquées par le bon sens pour résoudre nos problèmes d'endettement et de déficit.

Nous devons agir maintenant. Et de façon responsable. Dans le respect de l'argent des contribuables.

Un gouvernement Kim Campbell :

- éliminera le déficit dans les cinq années suivant son premier budget; à l'aube du prochain siècle, nous serons un pays qui rembourse sa dette au lieu de la voir grandir;
- n'imposera aucune nouvelle taxe et n'augmentera pas les taxes existantes;

- ne permettra aucune augmentation réelle des dépenses consacrées aux programmes et services, tout nouveau programme devant être financé à même les budgets existants;
- convoquera une réunion des premiers ministres dans les 30 jours suivant l'élection afin d'amorcer l'élaboration d'un Plan de gestion de la dette nationale. Nous ne pourrons réussir ensemble à éliminer nos déficits et à rembourser nos dettes que si nous voyons les choses sous le même angle et si nous nous entendons sur les moyens à prendre. Le Plan de gestion de la dette nationale reposera sur quatre principes fondamentaux :

1. il faudra s'entendre sur les niveaux d'imposition, de dépenses, d'emprunt et de déficit;
2. il faudra s'entendre pour qu'un allègement fiscal accordé par un palier de gouvernement ne soit pas annulé par des mesures imposées à un autre palier;
3. il faudra organiser un effort collectif pour supprimer le gaspillage et le double emploi, autant au sein des gouvernements que dans les programmes qu'ils partagent;
4. il faudra examiner de près ce que font les divers gouvernements, ce que la population attend d'eux et quel palier de gouvernement est le mieux placé pour le faire.

Nous avons déjà commencé à réduire le coût des programmes fédéraux. Depuis 1984-1985, nous avons transformé un déficit d'exploitation de 16 milliards \$ en un excédent de plus de 6 milliards. Le gouvernement affiche maintenant un solde d'exploitation positif. Mais il reste encore beaucoup à faire.

Un gouvernement Kim Campbell :

- veillera à ce que toute proposition du Cabinet entraînant de nouvelles dépenses précise d'où viendront les fonds nécessaires pour financer les programmes proposés à l'intérieur des limites de dépenses existantes.

Le gouvernement doit commencer par mettre de l'ordre dans ses propres affaires afin de mériter la confiance des citoyens.

Un gouvernement Kim Campbell :

- réduira de 20 % les dépenses de voyage et les frais d'accueil du gouvernement fédéral;
- comprimera les budgets de publicité d'environ 20 %;
- diminuera de 10 % le budget affecté au personnel du Premier ministre et des ministres;
- proposera de supprimer l'un des deux services de navette sur la Colline du Parlement; il n'y a absolument aucune raison pour laquelle les sénateurs n'utiliseraient pas le même service que les députés;
- proposera de fermer, de privatiser ou de veiller à ce que s'autofinancent les services spéciaux offerts actuellement aux parlementaires—le salon de coiffure, la boutique de cirage de chaussures, le centre de culture physique, et les restaurants et cafétérias.

Le plan financier actuel prévoit un déficit fédéral d'environ 8 milliards \$ en 1997-1998. Si nous voulons qu'il soit complètement éliminé en 1998-1999, nous devons de toute évidence compresser nos dépenses encore davantage, tout en respectant notre promesse de ne pas imposer de nouvelles taxes ni d'augmenter les taxes existantes.

Un gouvernement Kim Campbell visera les compressions suivantes pour réduire le déficit :

- les subventions aux entreprises seront réduites de 750 millions \$ au cours des cinq prochaines années;
- le budget d'exploitation du gouvernement fédéral sera réduit de 5 % (économie d'un milliard de dollars en cinq ans);
- le budget de l'aide internationale sera maintenu au niveau prévu pour 1993-1994, plus des restrictions de 100 millions \$ dans les frais d'administration (économies de 800 millions \$ en cinq ans);

- les dépenses au chapitre de la défense seront maintenues au niveau prévu pour 1993-1994, plus une réduction annuelle de 100 millions \$ (économies de 3,3 milliards \$ en cinq ans).

Nous croyons qu'il s'agit là des secteurs de dépenses qui se prêtent le mieux à des compressions. Ce sont des propositions précises qui sont réalisables et progressistes. Les épargnes seront appréciables (près de 6 milliards \$) et entraîneront d'autres épargnes de 500 millions dans le service de la dette. En tout, ces mesures réduiraient les dépenses fédérales de 6,4 milliards \$ en cinq ans.

Il ne sert à rien de couper dans nos propres dépenses simplement en refilant unilatéralement de nouveaux coûts aux provinces et aux autres paliers de gouvernement.

Les contribuables n'y trouveront pas davantage leur compte si le gouvernement fédéral règle son propre problème de déficit en obligeant les gouvernements provinciaux à emprunter davantage ou à augmenter leurs taxes.

C'est pourquoi nous tenons à travailler de concert avec les provinces à l'élaboration d'un Plan de gestion de la dette nationale qui limiterait les niveaux de dépenses, d'emprunts et d'imposition des deux paliers de gouvernement.

Les transferts aux particuliers et aux provinces (aux chapitres du soutien du revenu, des soins de santé ou de l'éducation) absorbent actuellement près de 60 % du budget fédéral. Nous nous sommes engagés à protéger pour tous le filet de sécurité sociale.

C'est pourquoi nous devons discuter avec les provinces des changements qui permettraient de préserver ces avantages précieux tout en améliorant la gestion, l'administration et la mise en oeuvre des programmes.

C'est pourquoi également nous allons ouvrir le processus budgétaire fédéral de façon que toute la population puisse y participer et que les décisions cruciales qui s'imposent en cette matière se prennent dans le respect des contribuables. 301

Conclusion

Un gouvernement Kim Campbell fera le nécessaire pour remettre véritablement le gouvernement au service de la population.

Nous avons exposé clairement nos grandes priorités :

1. **relancer l'emploi dans une économie forte et donner à la population les outils nécessaires pour y prendre part;**
2. **maintenir notre qualité de vie et en préserver les avantages pour tous;**
3. **remettre le gouvernement au service, non pas de quelques-uns, mais de tous.**

Ces priorités sont ancrées dans notre respect pour les citoyens, pour leurs problèmes, leurs opinions et l'argent de leurs impôts.

C'est une question d'équité et de bon sens. Les Canadiennes et les Canadiens veulent que leurs gouvernements dépensent judicieusement l'argent qui leur est confié. Ils veulent une meilleure gestion et de meilleurs résultats.

Un gouvernement Kim Campbell vise précisément cet objectif. Ensemble, nous pouvons mettre à nouveau le gouvernement au service de la population, par respect envers le contribuable.